

contrat IAC 2021

NILOWAY de l'ARBALOU ou WILLOWAY Montmain GOLDCHARM

Propriétaire ou mandataire de la jument : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... Commune : .....  
Tel : ..... Mail : .....

POULINIÈRE (nom) : .....  
N° SIRE complet : ..... Date d'arrivée au centre IAC : .....

CENTRE de MISE en PLACE choisi ( pour expédition des doses commandées ) :  
Nom du centre : .....  
Adresse de livraison : .....  
CP : ..... Commune : .....  
Coordonnées du responsable : tel portable , nom-prénom ( pour livraison ) : .....  
.....

ENGAGEMENT CONTRACTUEL : Le Haras du Poet , représenté par sa propriétaire Nathalie Gravier , s'engage à fournir 3 doses de 8 paillettes de semence congelée de l'étalon ..... pour la saison 2021 au prix de 150 e ht ( FT ) + 350 e ht ( la carte ) poulain vivant . Des doses complémentaires sont disponibles au prix de 75 e ht , hors frais d'expédition . Les paillettes non utilisées restent la propriété de l'acheteur . Une carte de saillie complémentaire faisant l'objet d'un second contrat nominatif peut être fournie afin d'utiliser les paillettes restantes pour une autre jument , au tarif de 350 e ht la carte supplémentaire paiement au poulain vivant pour l'année en cours ou 450 e ht la carte en sus années suivantes .  
Les frais d'expédition des doses et d'insémination sont à la charge de l'acheteur , les frais d'expédition sont à régler à la commande par chèque , au Haras du Poet ,  
La facture , la carte de saillie et la déclaration de naissance ne seront délivrées qu'après paiement intégral des sommes dues .

L'éleveur s'engage à payer au Haras du Poet ( Nathalie Gravier ) :  
- 500 e ht pour la commande de 3 doses de 8 paillettes : 2 chèques joints à la commande ( 150 e ht à la réservation frais techniques inclus et 350 e ht poulain vivant à 48h ) Le 2° chèque sera rendu si la jument s'avérait vide .  
- 100 e ht pour l'expédition ( tarif Eurogen ) , chèque joint à la commande .  
- TVA applicable : 10 % pour les doses ( + 50 e ) et 20% pour l'expédition ( + 20 e ) .

CONSENTEMENT éclairé du propriétaire : l'éleveur ou son mandataire affirme avoir été informé et avoir compris ce présent contrat , et en accepte les clauses . Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui est donné quant au résultat escompté .

Fait à : ..... Le : .....

Signature de l'éleveur ou de son mandataire : .....

Haras du Poet 26110 Le Poet-Sigillat 06 70 61 16 53 ( Nathalie Gravier ) harasdupoet@free .fr